DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 NOVEMBRE 2026

Délibération n°2026.11.179.B
Affectations d'Autorisations de programme (AP) N°1 2026

LE CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 30 octobre 2026
Secrétaire de Séance: Jean-Christophe CARDAILLAC

Membres en exercice: **29**
Nombre de présents: **25**
Nombre de pouvoirs: **3**
Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Hélène GINGAST à Morgan VANDESTICK**,** Samantha LANDREAU à Gérard DESAPHY**,** Stéphanie MARCHAND à Michel BUISSON**,**

Excusé(s): Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261105-2026_11_179B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/11/2026
Publication : 12/11/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 NOVEMBRE 2026	**DÉLIBÉRATION N°2026.11.179.B**
Rapporteur : Monsieur NEBOUT	
AFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) N°1 2026	

Le règlement budgétaire et financier (RBF) de GrandAngoulême, adopté le 4 juin 2026, précise que l'affectation d'une autorisation de programme (AP) est la décision de réserver à une opération d'investissement déterminée ou à un concours financier apporté à un tiers tout ou partie d'une AP. Elle résulte du vote d'une délibération définissant le programme de l'opération ou individualisant la subvention. Plusieurs opérations peuvent ainsi être financées par une même AP.

L'objet du présent rapport est de proposer des affectations d'AP pour le financement d'opérations relevant du budget principal.

Budget Principal

- **AP 109 - PPI RENOUVELLEMENT SERVICE COMMUN 2023 - 2026**

Il est proposé de réviser la ventilation de l'autorisation entre 2 opérations en réduisant une opération non votée 1010906 Projets systèmes afin d'en alimenter une autre de 40 K€ soit la 1010907 Logiciels et renouvellement licences réseaux et ce afin de prendre en compte :

- L'extension du périmètre WithSecure (ajout de licences supplémentaires) ;
- La régularisation du volume de licences de filtrage web Olféo suite au passage à la version supérieure ;
- L'impact de l'inflation globale constatée sur l'ensemble des renouvellements logiciels, au-delà des estimations budgétaires.

Je vous propose donc :

DE PROCEDER aux modifications d'affectations décrites dans le présent rapport et d'arrêter le montant des opérations non votées de la façon suivante :

Au budget Principal

AP 109 - PPI RENOUVELLEMENT SERVICE COMMUN 2023 – 2026

Opération 1010901 – Matériel réseaux : 82 K€
Opération 1010902 – Projet de stockage : 349,26 K€
Opération 1010903 – Projet évolution capacitaire virtualisation : 22 K€
Opération 1010904 – Projet renouvellement Firewall : 117,37 K€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261105-2026_11_179B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/11/2026
Publication : 12/11/2026

Opération 1010905 – Projet Serveur Oracle : 54,53 K€
Opération 1010906 – Projet Systèmes : 101,87 K€
Opération 1010907 – Logiciels et renouvellement licences réseaux : 398,27 K€
Opération 1010908 – Reste à ventiler : 40,7 K€.

Pour : 28 **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Non votant :** 0	**APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261105-2026_11_179B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/11/2026
Publication : 12/11/2026